Légende :

F :	Fenêtres ouvrantes à la française
PF :	Portes Fenêtres ouvrantes à la française
F+AIL v. :	Fenêtre avec Allège vitrée
	Faux plafond / Soffite
VR :	volet roulant
PP90 :	porte palière de 90
PP80 :	porte de distribution de 80
	Gaine technique ETEL
MTA	MTA
	Poutres
HSD :	Hauteur sous dalle
HSFP :	Hauteur sous faux plafond
	Descente EP
+ PL :	Pièce avec placard intégré dans la surface

Branchements en attente :

C :	Cuisson four + plaque
LV :	Lave vaisselle
LL :	lave linge
F :	Réfrigérateur
E :	Evier
H :	Hotte
LL :	Lave linge dérogatoire PMR

BAT B	010	T2	R+1

Surface habitable

Séjour / Cuisine + PL	24.22 m²
Ch1	11.83 m²
SdE	4.94 m²
Entrée	3.20 m²
	44.18 m²

Surface Annexe

Balcon	7.16 m²
	7.16 m²

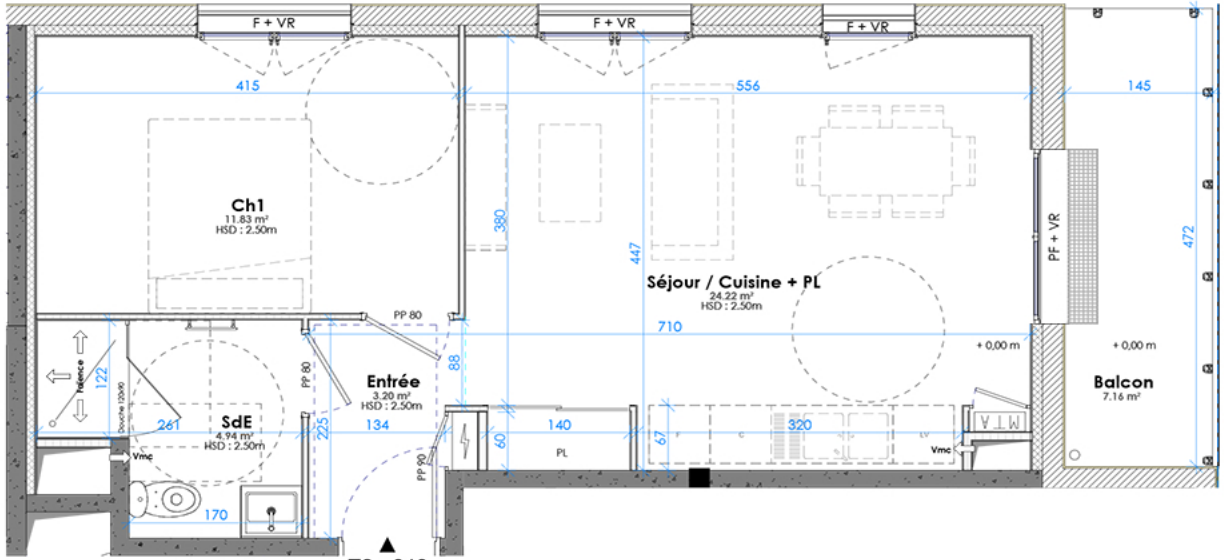

T2 - 010
44.18 m²

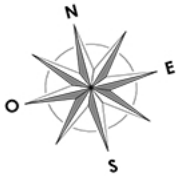

0 1 2 3 4 m
Echelle Graphique

Echelle : 1 : 50

Document établi le : 29 Mars 2023

Nota: « Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations intentionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution ou contraintes administratives / réglementaires. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces sauf précisions. Les surfaces sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art. 4.1). Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le plan présent. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagers et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant : Les modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, le positionnement des baies ainsi que les équipements. »